

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT DE 8 EUROS

Du **01/07/2025** au **31/07/2025**, exclusivement dans les magasins Castorama participants à l'offre et sur le site internet Castorama, Syntilor vous rembourse 8€ dès l'achat de 1 pot de Lasure Tout Temps 5l ou 1 pot de Saturateur Terrasses Et Bardages Biosource 5l. 8€ étant le maximum remboursé. **Offre limitée aux 1 000 premiers participants.**

1 Achetez entre le **01/07/2025** au **31/07/2025** (date du ticket de caisse ou facture faisant foi) 1 pot de Lasure Tout Temps 5l ou 1 pot de Saturateur Terrasses Et Bardages Biosource 5l, dans les points de vente Castorama ayant relayé l'opération et sur le site internet **<https://www.castorama.fr/>**.

2 **Rendez-vous** impérativement sur le site **www.syntilor-lasure-saturateur.fr** au plus tard le 15/08/2025 minuit inclus.

Remplissez intégralement le formulaire d'inscription en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC présents sur votre RIB)

Déclarez vos achats en sélectionnant la date d'achat, les références achetées, ainsi que le point de vente d'achat.

Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse entier où

apparaissent et sont entourés **la date et l'enseigne d'achat, les libellés et le prix de vos produits.**

Si ces Informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

3 Vous recevrez **vos** remboursement, par virement bancaire uniquement, sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme. Un email de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail. Les dossiers sans inscription préalable via le site **www.syntilor-lasure-saturateur.fr** ne seront pas pris en compte. Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés. **Offre non cumulable, réservée aux particuliers résidents et ayant un compte bancaire domicilié en France et limitée à une demande de remboursement par foyer** (même nom, même adresse, même email, même IBAN/BIC), hors personnel de la société organisatrice. L'achat des produits, peut se faire en deux temps et figurer sur deux tickets de caisse différents.

*Offre valable exclusivement dans les points de vente participants à l'opération en France Métropolitaine, Corse comprise et sur le site internet <https://www.Castorama.fr> Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus ou inscription après le 15/09/2025 minuit sera considéré comme non conforme. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (4228). Toute réclamation effectuée après le 30/09/2025 ne sera plus prise en compte.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant dpo@take-off.fr.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi

**Protégez durablement
vos bois extérieurs !**

*Voir modalités sur www.syntilor-lasure-saturateur.fr

**Du 01 juillet au
31 juillet 2025**

8 €

REMBOURSÉS*

POUR L'ACHAT DE 1 POT



FABRIQUÉ EN FRANCE

